

Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation

Rapport 1995 – 2004

I. L'Université d'été en ville de Genève

Créée en 1995, à l'initiative de l'Organisation pour le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement (**OIDEL**) et de l'Entraide Universitaire Mondiale (**EUM / WUS**), l'**Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation (UEDH)** est une fondation de droit suisse, reconnue d'utilité publique par la République et Canton de Genève. L'UEDH organise chaque année à Genève des formations de courte durée de niveau universitaire dont la principale se déroule à l'ONU, au mois d'août, pendant la réunion de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Elle donne également un enseignement préparatoire en ligne organisé et diffusé en collaboration avec l'**Association internet pour la défense et la promotion des droits de l'homme (AIDH)**.

L'UEDH bénéficie de l'appui officiel du Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, du Bureau International d'Education (BIE-UNESCO) ainsi que de l'UNESCO en tant que telle qui fournissent soutien logistique et expertise. De nombreuses autres institutions collaborent à la mise en œuvre du projet dont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale, de nombreuses ONG, ainsi que huit universités.

Le programme est financé par le Département fédéral des affaires étrangères (DDC / DP IV), le Département fédéral de l'intérieur, la République et Canton de Genève, l'UNESCO, la Loterie Romande, Droits et démocratie (Canada), Amnesty International, la Ville de Genève et d'autres communes genevoises, Lombard Odier, Darier, Hentsch & Cie., ainsi que Cargill international, en tout plus de trente institutions participent à ses activités.

Le principal objectif de l'UEDH est d'entretenir à Genève un espace de formation de niveau universitaire en prise directe avec la pratique des négociations internationales. Son objectif élargi est d'instaurer des synergies en vue de développer de nouveaux programmes dans le cadre d'accords ou de partenariats avec des universités, des organisations internationales telles que le BIE-UNESCO, des administrations ou des ONG, ainsi qu'un réseau regroupant les anciens participants et les personnes et institutions qui, à travers le monde, se sentent concernés par les droits de l'homme et le droit à l'éducation, sans lesquels leur développement ne saurait être assuré dans le temps.

Dès ses débuts, en 1995, l'UEDH a inauguré ses activités par la mise sur pied de sa formation principale en trois phases, au cours de la première phase, les étudiants suivent un enseignement à distance (Unité I), grâce à l'internet. Cette Unité débouche sur la sélection des candidats qui, dans un deuxième temps, seront habilités à prendre part en juillet-août à la formation intensive qui se déroule en grande partie au siège des Nations Unies à Genève (Unité II). Dans un troisième temps, les participants peuvent entreprendre un travail de recherche sanctionné par la remise d'un diplôme (Unité III). Au cours des ans, toutefois, l'UEDH a élargi ses activités de sorte qu'elle offre depuis quelques années déjà, plusieurs types de formation, chacune s'adressant à un public-cible différent.

En 2003- 2004, l'UEDH a procédé à une évaluation approfondie de la formation. Cette évaluation a révélé, dans les pays du Sud, un déficit de connaissances important quant à la nature et à la portée des outils de recherche développés en sciences sociales et un recours insuffisant aux procédures de monitoring, pourtant indispensables à la surveillance des droits économiques, sociaux et culturels (DESC). L'UEDH se propose non seulement faire connaître ces outils, mais d'inviter les acteurs : ONG, gouvernements, universitaires à

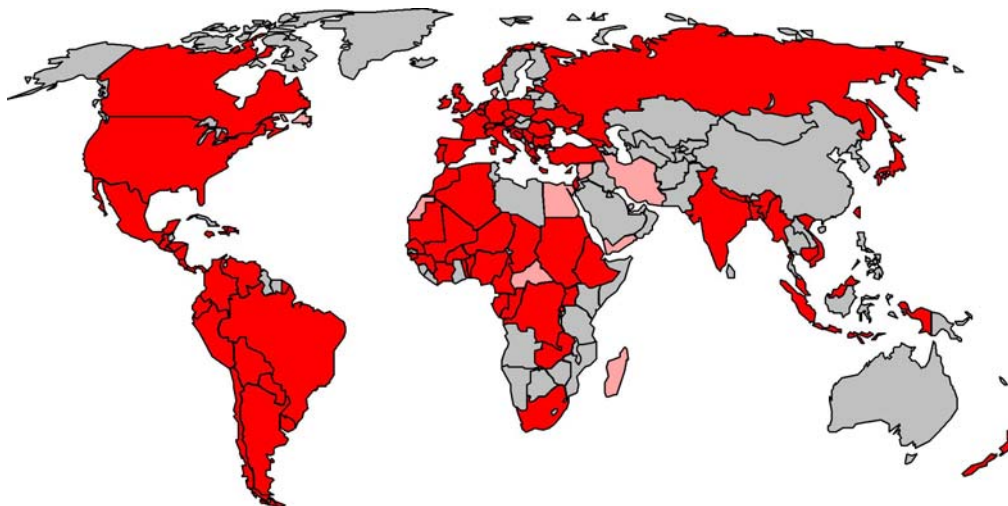
développer des procédures de suivi spécifiques pour assurer une promotion plus efficace de ces droits. Pour des raisons de compétence et pour répondre à certaines des priorités définies par la communauté internationale, elle souhaite privilégier le droit à l'éducation.

L'UEDH estime que la stratégie porteuse consiste en l'élaboration ou la participation à l'élaboration de politiques tendant à atteindre les Objectifs de l'ODM (Objectifs de Développement du Millénaire) et de l'EPT (Education pour tous). Et, à cet égard, compte tenu de la spécificité des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), l'UEDH a tenu à souligner que ces politiques doivent prendre en compte le rôle des pouvoirs locaux, en particulier dans les villes.

Activités de l'UEDH

Depuis sa création en 1995, plus de 600 personnes venant des cinq continents ont bénéficié de la formation de l'UEDH. Sélectionnés parmi plus de 2500 candidats, les participants sont pour la plupart des acteurs de terrain, juristes, enseignants et fonctionnaires.

Provenance des participants sessions 1995 - 2004



Europe

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Italie, Kosovo, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Slovénie, Suisse, Tchéquie, Turquie, Ukraine

Amérique du Nord

Etats-Unis, Canada

Amérique latine, Caraïbes

Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Equateur, Guatemala, Guyane française, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Niger, Nigeria, Madagascar, Mali, Mauritanie, Ouganda, République centrafricaine, République

Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Tchad, Tanzanie, Togo, Zambie

Afrique du Nord, Moyen-Orient Algérie, Egypte, Iran, Israël, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Yémen

Asie Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Myanmar, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Taiwan, Vietnam

La pré-session pour femmes autochtones

Depuis 1997, des femmes autochtones membres de *Enlace continental de mujeres indígenas* de América latina peuvent suivre une formation qui leur est spécialement destinée. Ces sessions courtes se déroulent parallèlement au Groupe de travail. Elles ont pour objectif de donner aux femmes leaders autochtones, en l'occurrence, une meilleure connaissance des mécanismes internationaux et les outils qui leurs manquent pour mener à bien les négociations dans lesquelles elles sont déjà engagées.

Le cours international d'été sur la question du genre et des droits de l'homme

Depuis 2003 l'Université d'été des droits de l'homme de Genève organise avec l'Université de La Rioja, et en collaboration avec la Women's Board, European Youth Alliance et les Universités de Fribourg, Genève et Navarre, une formation qui se propose d'intégrer la dimension du genre dans l'étude des droits de l'homme.

Le Certificat de formation continue de l'Université de Genève

En 1999 l'Université d'été et la **Faculté de droit de l'Université de Genève** ont officialisé une collaboration informelle qui remonte à 1995. Dans le prolongement de la formation initiale, l'Université d'été s'est en effet associée au **Service de la formation continue de l'Université de Genève** dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme à vocation plus académique, davantage centré sur les problématiques européennes.

Le programme de doctorat

Depuis l'année académique 2003-2004, les personnes qui ont obtenu le Diplôme de l'Université d'été peuvent s'inscrire à un Programme de doctorat en droits de l'homme. Ce programme est organisé avec la collaboration de professeurs d'universités européennes et américaines. Les participants se verront décerner le titre de Docteur par ces universités.

Les sujets de doctorat doivent porter sur l'Histoire et les fondements des droits de l'homme, les droits économiques, sociaux et culturels, le droit au développement et le droit à l'éducation. Le programme comprendra un séjour en Europe ou aux États-Unis d'une durée de trois à douze mois.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'UEDH

Alvarez Vita, J., Ambassadeur, ancien Vice président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC), Pérou.

Barnes, J., Professeur, London School of Economics, Royaume Uni.

Bürgenmeier, B., Ancien Doyen, Faculté des SES, Université de Genève, Suisse.

Delperée, F., Ancien Doyen, Faculté de Droit, Université de Louvain, Belgique.

Ferrer, F., Professeur, Faculté d'Education, Université A. de Barcelone, Espagne.

Glenn, Ch. L., Professeur, Faculté d'Education, Boston University, USA.

Jenkner, S., Professeur, Faculté d'Education, Université de Hanovre, Allemagne.

Kedzia, Z., Directeur, Service de la recherche et du droit au développement, Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme, Nations Unies.
Malinverni, G., Professeur, Membre du CDESC, Suisse.
Martínez Lopez-Muñiz, J.L., Professeur, Faculté de Droit, Université de Valladolid, Espagne.
Medina, C., Professeur, Ancienne Présidente du Comité des droits de l'homme, Chili.
Némo, Ph., Professeur, Ecole Supérieure de Commerce, Paris, France.
Symonides, J., Professeur. Ancien Directeur, Division des droits de l'homme, UNESCO.
Tedesco, J. C., Directeur, IPE, UNESCO, Argentine.
Zachariev, Z., Ancien Directeur à l'UNESCO, Bulgarie.

La Xème Session de l'UEDH

En 2004, désireuse de célébrer de manière particulière sa dixième année d'existence, et, consciente d'un réel besoin d'approfondir la formation de base parmi ses anciens participants, l'UEDH a organisé, à l'occasion de sa dixième session de formation, une session extraordinaire spécialement réservée aux anciens. Le thème choisi pour la dixième Session de l'UEDH était « Comment renforcer les capacités dans la protection des droits économiques sociaux et culturels ». Cette session a réuni plus de 40 participants de 28 pays répartis en deux groupes linguistiques distincts, l'un francophone, l'autre hispanophone.

L'initiative avait un double objectif :

- Faire le point, au bout de 10 ans d'existence, sur l'efficacité de la formation mise en place en 1995,
- Construire un lien plus étroit avec un groupe d'anciens participants particulièrement attachés à l'UEDH. Ce lien permettra, à terme, de mettre en place un réseau international de protection des droits économiques, sociaux et culturels (DESC) plus particulièrement centré sur le droit à l'éducation.

L'idée de remplacer la session habituelle par une session spéciale a fait l'objet de discussions avec les anciens participants qui collaborent régulièrement avec l'UEDH. Tous ont estimé qu'il était important de faire le point avec les anciens pour réactualiser leurs connaissances et resserrer les liens. La démarche permettrait d'évaluer l'impact de la formation au terme des dix premières années et d'assurer un suivi plus efficace du parcours et des activités des anciens.

ORGANIGRAMME SESSION 2004

Co-présidents

Membres du Conseil de fondation :

Ximena Erazo, Architecte urbaniste

Alfred Fernandez, Docteur en philosophie

Secrétaire générale

Membre du Conseil de Fondation

Kari Bohr, Juriste

Directrice des publications

Danièle-Anne Rens, Juriste

Adjointe à la Présidence

Elizabeth Ruiz González, Juriste

Administrateur

Jacques Albohair, Informaticien

Comptabilité
Tina Pfeninger

Professeurs tuteurs
Gloria Román, coordinatrice
Giovanna Carrarini, Juan Francisco Escudero, Magali Schmid, Sergio Sotomayor, Luis Vázquez Buenfil, Kareen Lobstein, José Antonio Michilini

Collaboratrice scientifique
Stéphanie Dupuy

Stagiaires
Canan Özadam, Alexandra Schuh

Quelques expériences vécues 1995-2004

« (...) J'ai participé à l'école d'été des Droits de l'Homme en 2003, et c'était une expérience nouvelle dans ses dimensions académiques ainsi qu'humaines. Variété d'expériences, de modules, de compétences, de séances pratiques, ajoutée à une participation polyvalente de tous les continents m'ont livrée une habileté d'interaction, de connaissance plus approfondie, et maintenant que je suis au bureau du Haut Commissariat des Droits de l'Homme à Genève, je me souviens toujours de ma première rencontre pratique avec le système des Nations Unies (...). »

Hajj, Rouwaydah
Liban

« (...) Je réitère ici toute ma gratitude à l'UEDH pour sa formation en droits de l'homme et droits de l'éducation suivie au cours de la Session 2002 et grâce à laquelle ma vie entière a été bouleversée par la connaissance des droits humains et libertés fondamentales, ainsi que celles des personnes appartenant aux minorités avec lesquelles nous agissons pour corriger l'histoire et préparer le devenir de leur progéniture dans l'équité et le respect de l'autre (...). »

Kaza R., Yves-Franck
Autriche

« (...) J'ai suivi la formation des droits de l'homme et du droit à l'éducation en été 2001. Les acquis de cette formation sont avec moi tous les jours tout au long de ces années. C'est pour dire à quel point l'effet a été réussi ! »

Irbe, Sandra
Léthonie

« La fin de ma formation à l'UEDH était en fait le début de mon engagement pour les droits de l'homme. Après une expérience professionnelle au sein de l'administration Suisse pour la protection de l'enfant, je suis actuellement collaborateur scientifique à l'institut de droit international public à Zurich (Suisse) où les droits de l'homme m'occupent tous les jours. L'UEDH m'a par beaucoup influencé. »

Schwendimann, Felix
Suisse

« (...) Je suis fier d'avoir passé deux semaines avec des collègues des différents pays du monde, au cours de la formation d'été 2002. La matière acquise, m'a permis d'asseoir mes convictions dans le travail que je faisais de promotion et de défense des droits de l'homme. A ce jour, je suis un expert en la matière, à la tête d'une ONG qui lutte contre l'impunité en

RDC. Cette formation a contribué de beaucoup au changement de ma vision sur les Droits de l'Homme (...). »

Tshiswaka Masoka, Hubert
République Démocratique du Congo

Sélection des candidats

La formation de la Xème Session de l'UEDH s'est adressée à des anciens participants qui, depuis 1995, se sont distingués dans le domaine des droits de l'homme, tant par la qualité de leur participations à une précédente formation, qu'en raison de leur activité ultérieure dans le domaine des droits de l'homme ainsi que de leur motivation.

En 2004, l'octroi de bourses complètes couvrant frais d'inscription, de voyage et de séjour, a permis de réunir des participants tant africains (DFAE – Division politique IV) que latino-américains, parmi lesquels 8 femmes autochtones (Droit et Démocratie et le Canton de Genève).

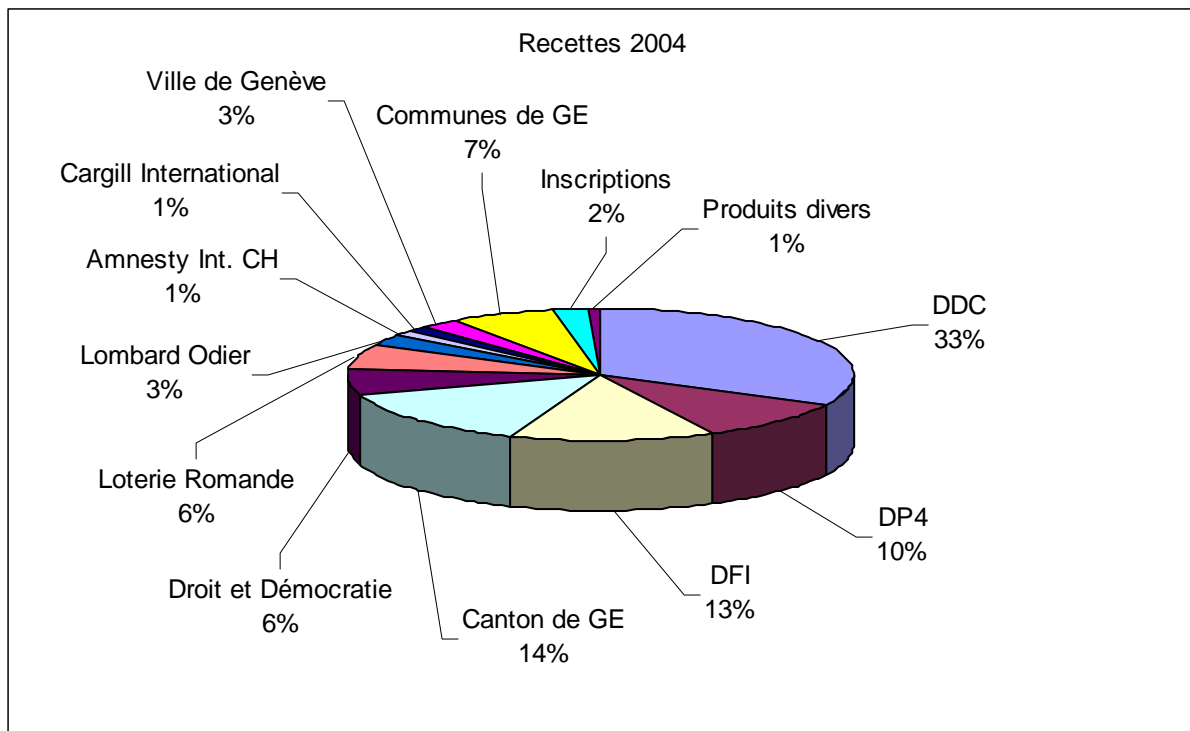
Bourses allouées en 2004

DPIV / Droits et démocratie / DEEE.....29 bourses

DP IV	11
DDC	10
UEDH	1
Commune de Lancy	1
Commune de Plan-les-Ouates	1
Commune de Vandoeuvres	1
Commune de Veyrier	1
Commune de Coligny	1
Commune de Vernier (une bourse partielle)	1
Amnesty international Suisse	1

Au total 29 bourses

Recettes 2004



II. L'Université d'été *extra muros*

Au cours de la Xème Session de l'UEDH, il a été en outre décidé d'appuyer le *Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme* des Nations Unies à la genèse duquel l'Université d'été a contribué et de continuer à élargir le réseau international que l'UEDH a commencé à mettre sur pieds depuis plusieurs années déjà.

Ce réseau pourra désormais s'appuyer sur trois pôles : Genève, Barcelone et Santiago du Chili. En effet, cette année deux institutions-sœurs de l'UEDH dénommées *Ciudad y Derechos* ont été constituées à Barcelone et à Santiago. Elles ont prévu, parmi leurs objectifs, de travailler au suivi de l'élargissement de ce réseau.

Technologie, ingénierie et développement, formation de l'EPF- Lausanne

Il s'agit d'un cours à options couvert depuis 2002-2003 aux étudiants de 2ème cycle, qui porte sur deux semestres de 28 heures chacun. Le programme STS a pour objectif de replacer la formation spécialisée que reçoivent les étudiants de l'EPFL dans le contexte où ils seront amenés à exercer leur profession. Il vise à sensibiliser les futurs ingénieurs à la problématique des pays en développement. Il s'agit d'élargir leurs compétences strictement techniques afin de les aider à: appréhender l'interdépendance de la technique avec son environnement; prendre conscience de leur responsabilité de futur cadre et/ou d'entrepreneur; à favoriser le dialogue et l'échange inter-disciplinaire.

Promouvoir les droits de l'homme pour lutter contre le racisme

Première session : février - mars 2003, à Genève et à Berne

Deuxième session : janvier- mars 2004, à Genève et à Lausanne.

Financé par le Département fédéral de l'intérieur (Fonds en faveur des droits de l'homme et contre le racisme), cette nouvelle formation s'adresse aux publics des secteurs éducatif et associatif de Suisse romande et alémanique. Deux sessions se sont déroulées parallèlement à Genève et à Berne.

Donner aux participants les connaissances de base en droits de l'homme leur permettant de reconnaître une situation d'abus ou de violation dans leur contexte professionnel. Leur apprendre à maîtriser un certain nombre d'outils pour lutter contre les discriminations et formuler des réponses qui soient adaptées aux différents types de conflits rencontrés.

Formation en partenariat avec l' UNED

Dès 2000, l'UEDH s'est associée à la *Universidad Nacional de Educación a Distancia* dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'introduction aux droits de l'homme destiné à un large public.

Cours d 'introduction aux droits de l'homme pour des étudiants universitaires

Nés de l'initiative de deux anciens participants de l'UEDH, les deux sessions de ce cours d'introduction co-organisé par l'**Université Internationale de Catalogne (UIC)** se sont déroulées à l'ONU pendant les sessions de la Commission des droits de l'homme.

Chaire Unesco des droits de la personne et de la démocratie Université d'Abomey-Calavi, Bénin

La Chaire Unesco des droits de la personne et de la démocratie est une institution béninoise à vocation régionale, domiciliée au sein de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et politiques de l'Université d'Abomey-Calavi, à Cotonou. Elle a pour ambition d'assurer le rayonnement des droits de la personne en Afrique francophone, contribuant ainsi au renforcement de l'Etat de droit dans la zone.

Le programme a pour objectif de permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances des normes internationales et régionales de protection des droits de la personne et d'évaluer les difficultés liées à leur application en Afrique.